ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : enseignement

Question écrite n° 63677

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur la rentree scolaire 1992-1993 a la Reunion. Il constate que les problemes de manque de moyens, de formation et d'effectifs sont toujours d'actualite. Il lui demande de bien vouloir lui faire part des premiers elements recapitulatifs concernant la rentree scolaire tant au plan quantitatif que qualitatif.

Texte de la réponse

Reponse. - La progression des effectifs est forte dans le departement de la Reunion. Ainsi, de 1988 a 1991, il y a eu 1 283 eleves supplementaires. Grace a la politique de reequilibrage de la repartition nationale des moyens, il a ete cree 205 postes d'instituteurs au cours de la meme periode, soit un poste pour six eleves auxquels s'ajoutent les soixante creations de la rentree 1992. Ces attributions ont permis d'ameliorer de maniere significative le taux d'encadrement global puisque celui-ci est passe de 4,74 postes pour 100 eleves en 1988 a 4,90 postes pour 100 eleves a la rentree 1992. En ce qui concerne les premiers elements de la rentree scolaire 1992, on observe des creations nettes tant pour le remplacement en formation continue (de l'ordre de treize postes) que des maitres en conge de maladie (onze postes). On remarque le meme phenomene pour le soutien (cinq postes) et les zones d'education prioritaire (un poste). A la rentree scolaire 1992-1993, les effectifs d'eleves sont restes stables dans le premier degre, une augmentation de 4 768 eleves a ete comptabilisee dans le second degre par rapport a la rentree 1991-1992. En 1992-1993, 51 875 eleves ont ete scolarises dans les colleges et 33 223 eleves dans les lycees. Il a ete attribue a l'academie de la Reunion, dont la situation etait legerement deficitaire au vu du bilan interacademique de l'annee 1991-1992, 190 emplois d'enseignants et 1 510 heures supplementaires. Il convient de souligner que cette academie a beneficie d'un effot particulierement significatif et soutenu tout au long de la derniere periode en matiere de creations d'emplois d'enseignants, sa situation dans ce domaine, tres dificitaire a la rentree 1987 (- 7,98 p 100, soit le plus fort deficit de l'ensemble metropole-DOM) etant desormais quasiment a l'equilibre par rapport a la moyenne nationale (- 0,15 p 100 a la rentree 1992). En outre, l'academie de la Reunion a recu vingt-huit emplois d'encadrement (direction, education, documentation) et quinze emplois de maitres d'internat/surveillants d'externat ainsi que cinquante emplois d'Atos. Ces moyens ayant ete notifies au recteur, c'est a ce dernier, en liaison avec les inspecteurs d'academie pour les colleges, qu'il appartenait de rechercher l'utilisation la plus rationnelle possible de l'ensemble des moyens mis a sa disposition pour repondre aux objectifs prioritaires fixes pour la rentree 1992. Il conviendrait donc de prendre directement l'attache des services rectoraux pour obtenir toutes les precisions souhaitees sur la facon dont la rentree scolaire a ete organisee dans cette academie.

Données clés

Auteur : M. Thien Ah Koon Andr•
Circonscription : - Non-Inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63677

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE63677

Rubrique : Dom-tom
Ministère interrogé : éducation nationale et culture
Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 novembre 1992, page 5061